



Extrait du Association pour l'Économie Distributive

<http://www.economiedistributive.fr/Redistribution>

Redistribution ?

- La Grande Relève - N° de 1935 à nos jours... - De 1988 à 1997 - Année 1990 - N° 895 - décembre 1990 -

Date de mise en ligne : mercredi 17 décembre 2008

Date de parution : décembre 1990

Copyright © Association pour l'Économie Distributive - Tous droits réservés

Nous avons déjà reçu une trentaine de réponses au questionnaire proposé dans notre dernier numéro sur le revenu de base. Parmi elles,

une très large majorité se prononce en faveur du versement par l'Etat d'un tel revenu à tous, inconditionnel et à titre individuel, et estime que ce versement serait une transition vers l'économie distributive...

Cet accord est en quelque sorte contredit par les difficultés qu'ont rencontrées nos lecteurs pour définir les modalités de financement et son montant : un tiers des réponses refuse l'idée de supprimer pour cela les indemnités de chômage et les allocations actuellement versées, la moitié refuse qu'un impôt nouveau soit payé par les salariés, bien que certaines l'admettent pour les très gros revenus ("exorbitants" dit l'une, "dépassant cinq fois le SMIG" dit l'autre) ou par les entreprises, ou alors, "très progressivement". Certains se demandent si la CSG n'est pas précisément l'impôt nouveau qui conviendrait. Un pourcentage sur les transactions en Bourse rencontre plus d'écho : "une taxation sur les plus-values immobilières", sur les grandes fortunes, il faut "imposer les requins de la finance", instituer un impôt progressif sur ces revenus "objectivement et dûment recherchés" dit un lecteur, "mais qui va le faire ?" demande un autre. Les autres modes de financement suggérés, à part la CSG, sont la réduction des gaspillages à tous les niveaux, la suppression du cumul "des politiciens et autres PDG", une imposition sur les "résidences secondaires et les bateaux de plaisance qui envahissent" ; enfin et surtout, la suppression des dépenses militaires.

Certains lecteurs ont suggéré le paiement de l'allocation universelle avec une monnaie spéciale, non thésaurisable, donc de sortir du système. Ils ne se plaçaient donc plus dans l'hypothèse de redistribution impliquée par notre questionnaire.

C'est sans aucun doute la dernière question qui était la plus difficile. Il s'agissait de partir de l'évaluation des ressources disponibles par les réponses aux questions précédentes pour évaluer ce que leur redistribution sous forme d'une allocation individuelle allouerait à chaque citoyen. Certains lecteurs s'y refusent parce qu'ils pensent que cette évaluation doit être faite à l'échelle mondiale ou parce qu'ils ne possèdent pas les moyens d'estimer les économies qu'ils suggèrent (réduction des gaspillages, taxes sur les revenus abusifs et clandestins). Un lecteur se place en économie distributive puisqu'il prend le PNB par habitant (9545 \$ en 1985) ce qui correspond à un revenu mensuel de 4120 F par mois. La plupart indiquent la somme qu'ils souhaiteraient, sans chercher si elle est compatible avec la redistribution.

En conclusion, nos lecteurs sont loin d'avoir démontré que l'allocation universelle versée par la Redistribution, dans le système actuel, était une transition possible vers l'économie distributive. L'un d'eux l'explique si clairement que je lui laisse la parole : "Je réponds NON à la première question ... L'idée d'un Revenu de Base inconditionnel pour tous, **dans le cadre de l'économie actuelle** me choque profondément, justement parce que je suis partisan du système distributif, égalitariste... Passons sur le fait que ce ne serait peut-être pas supportable par notre économie mixte telle qu'elle fonctionne actuellement, même en réduisant toutes les allocations et indemnités existantes, même en établissant de nouveaux impôts (sauf à reprendre d'une main aux revenus hauts et moyens, ce que vous auriez donné de l'autre...). Car, bien sûr, le revenu de base ne était pas un minimum mais un **optimum** (que j'évalue au SMIG actuel ou légèrement au-dessus) , puisqu'il est souvent dit qu'il doit permettre à chaque individu l'accès à une vie décente.

Mais supposons, fait extraordinaire, que l'Etat accepte cette idée et que l'économie la supporte

moyennant quelques aménagements... vous fonctionnez dans le cadre de l'économie libérale et capitaliste, vous conservez toutes les inégalités existantes et tous les mécanismes qui permettent l'enrichissement outrance et la spéculation : résultat probable : tout le monde est content (il n'y a plus de nécessités) et **encore moins qu'avant** la classe dirigeante politico-financière n'envisagera un changement radical de l'économie car vous aurez résolu le problème N°1 de l'économie capitaliste : le chômage et la pauvreté. Les chances de voir s'installer une économie distributive, si elles sont faibles et hypothétiques aujourd'hui, deviendraient nulles dans cette perspective.

Enfin, votre questionnaire amène cette question de fond : si le système libéral-capitaliste résolvait les problèmes du chômage et de la misère par des formes "socialo-redistributives" telles que suggérées (et cela est POSSIBLE), le revenu de base étant réservé à ceux qui en ont besoin (chômeurs, malades, étudiants, vieux sans ressources, etc), l'économie distributive ne perdrait-elle pas sa raison d'être ? De la même façon que les mutuelles n'auraient pas lieu d'exister si la sécurité sociale prenait totalement en charge le risque maladie. Allons plus loin, les machines toujours plus productives faisant de plus en plus de chômeurs, le secteur bénéficiant de ce revenu de base grandirait peu à peu jusqu'à devenir majoritaire. Et nous voici (presque) arrivés en économie distributive... en douceur et sans révolution . . . BB. "

C'est bien la question qui était effectivement posée aux distributistes...